



## Les Ateliers Louis Moinet et Tissot sont les grands vainqueurs du Concours International de Chronométrie



Des représentants des Ateliers Louis Moinet recevant le premier prix de la catégorie Tourbillon

C'est le jeudi 22 octobre au Sentier dans les locaux de l'Espace Horloger qu'a eu lieu la proclamation des résultats du 4<sup>e</sup> Concours International de Chronométrie. Après avoir subi 4 mois d'épreuves et surtout sans retour chez l'Horloger, les 33 montres testées pour l'édition 2015 ont dû affronter l'implacable réalité des mesures comme seul critère de classement.

Un record de participation pour cette compétition bisannuelle a eu lieu cette année: 46 pièces étaient inscrites au lendemain du délai d'inscription fixé au 31 janvier 2015 et seulement 28 ont réussi la première série de tests et restaient en lice pour l'obtention de l'une des distinctions prévues pour le concours. Les pièces restantes étaient déposées anonymement pour 3 d'entre elles, non nominées ou pas déposées du tout. 18 jeunes horlogers et 7 entreprises étaient en compétition (Chopard à Genève, Dodane à Châtillon-le-Duc en France, Kerbedanz à Neuchâtel, Péquignet à Morneau en France, Les Ateliers Louis Moinet à Saint-Blaise, Sellita Watch à la Chaux-de-Fonds et Tissot au

Locle).

Les montres inscrites au concours subissent quatre mois d'épreuves. Elles sont soumises trois fois aux tests de certification chronométrique, définis par la norme internationale ISO3159. Entre ces mesures, elles subissent des agressions sévères d'exposition aux champs magnétiques et de chocs, notamment à l'aide d'un «robot frappeur de montres» qui les tapent 150 fois avec une force de 150G. Les épreuves sont conduites en collaboration avec le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), l'Observatoire de Besançon et la Haute Ecole Arc Ingénierie (HE-Arc). Ces institutions accréditées délivrent des résultats issus de procédures scientifiquement maîtrisées et contrôlées. Au final, ce sont des tableaux de chiffres anonymes correspondant à des écarts de marche en secondes que reçoivent les organisateurs. Impossible de tricher car ces valeurs ne laissent place à aucune subjectivité. Elles sont introduites dans une savante formule propre au concours qui permet de calculer le nombre de points obtenus. Une montre parfaite obtient 1000 points. Le jury, présidé par le Professeur Jean-Marc Triscone, vice-rec-

teur de l'Université de Genève, s'assure de la validité des calculs.

Sur les 28 montres en compétition, seules six ont réussi l'ensemble des épreuves et sont classées, ce qui montre que le niveau d'exigence est extrêmement élevé. Le concours ne dévoile les noms que des trois premiers de chaque catégorie. Après les discours de Charles-Louis Rochat, président de la Fondation Espace Horloger, qui nous rappelle que celui-ci va fêter ses 20 ans en 2016; du conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel Jean-Nathanaël Karakash qui lui indique que l'Arc Jurassien est le seul bassin industriel du continent européen à connaître une évolution de croissance et que les frontières sont un lien et non une rupture; du syndic de la commune du Chenit M<sup>me</sup> Jeannine Rainaud-Meylan, Messieurs Christian Piguet et Jeandaniel Bodenmann (menuisier-ébéniste) présentent deux cadrans solaires portatifs horizontaux, véritables produits du terroir «made in Vallée de Joux», faits en bois d'alisier (un bois très dur de la région) dont le premier est réglé exclusivement pour la latitude de notre Vallée, indiquant «l'heure solaire vraie» et le deuxième est



Imprimerie Baudat  
1348 Le Brassus  
021/ 845 55 27  
www.favj.ch/site/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 3'145  
Parution: 50x/année

N° de thème: 781.042  
N° d'abonnement: 1089806  
Page: 6  
Surface: 60'948 mm<sup>2</sup>

réglable en fonction de la latitude à laquelle on se trouve. Deux produits qui seront en vente à l'Espace Horloger afin de permettre d'alimenter le fonds d'acquisition.

C'est donc devant 160 personnes que Jean-Marc Triscone dévoile les noms des vainqueurs par catégorie de l'édition 2015 du concours (à noter l'introduction d'une nouvelle catégorie cette année: Chronographe):

**Catégorie Tourbillon:** Les Ateliers Louis Moinet, à Saint-Blaise, remportent le premier prix avec leur calibre 8009. Ils obtiennent 682 points, il n'y a ni 2<sup>e</sup>, ni 3<sup>e</sup> prix.

**Catégorie Chronographe:** Tissot SA, au Locle, remporte le premier prix de cette nouvelle catégorie avec son calibre C01.211, avec 572 points. Il n'y a ni 2<sup>e</sup>, ni 3<sup>e</sup> prix.

**Catégorie Classique:** Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Tissot SA au Locle remporte non seulement le premier prix, mais également les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix. Son calibre A86.501 obtient l'excellente note de 908 points, tandis que les calibres C07.621 et C07.111 obtiennent respectivement 798 et 754 points.

**Jeunes horlogers:** Aucun prix n'a pu être décerné dans cette catégorie puisqu'aucune montre n'a réussi les épreuves.

A relever que les trois montres déposées anonymement ont toutes réussi les épreuves et auraient pu chambou-

ler le haut du classement puisqu'on y trouve une pièce ayant obtenu 931 points, record absolu de toutes les éditions du concours. Toutes les montres du concours seront exposées à l'Espace Horloger jusqu'au 22 novembre.

Après une croissance continue depuis 2009, cette 4<sup>e</sup> édition a vu la participation des entreprises horlogères en baisse. «Je suis en effet déçu du faible nombre de participants et j'espère qu'il faut chercher les causes du côté de la marche des affaires incertaine pour les horlogers depuis le début de l'année. Je n'ose pas imaginer que la précision et la fiabilité des produits ne soient que des slogans publicitaires des marques et ne reposent pas sur des performances réelles et mesurables» nous confie Philippe Fischer, président du concours, qui nous dit par ailleurs rester convaincu du bienfondé de cette compétition. L'édition 2017 aura lieu et sera lancée en mai 2016 avec quelques nouveautés au règlement. «Il y aura des discussions intenses ces prochains mois visant à redéfinir la catégorie des jeunes horlogers et concernant l'ouverture sans restriction du concours aux entreprises du monde entier!» prévient Philippe Fisher. En effet à l'heure actuelle, les pièces du mouvement doivent impérativement être fabriquées en Europe. La notoriété de ce concours devrait être bien supérieure à ce qu'elle est. Gageons qu'avec l'ouverture sur le monde, ce sera chose faite. Rendez-vous en mai prochain!



Imprimerie Baudat  
1348 Le Brassus  
021/ 845 55 27  
www.favj.ch/site/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 3'145  
Parution: 50x/année

N° de thème: 781.042  
N° d'abonnement: 1089806  
Page: 6  
Surface: 60'948 mm<sup>2</sup>



*Le représentant de Tissot SA, grand vainqueur du concours, n'ayant plus de bras pour recevoir ses 4 récompenses*



*Vincent Jatton, directeur et concepteur de l'Espace Horloger*



*Le conseiller d'Etat du Canton de Neuchâtel Jean-Nathanaël Karakash*